

# Série Sciences économiques et sociales

**Épreuves d'admissibilité** (Banque ENS LSH, ENS (Paris), ENS de Cachan et ENSAE)\*  
Elles se déroulent dans le centre d'écrit choisi lors de l'inscription.

## 5 ÉPREUVES OBLIGATOIRES

dont les 4 premières sont communes à la série SES de l'ENS LSH, au concours B/L de l'ENS (Paris) et au concours Sciences sociales de l'ENS de Cachan.

### **Composition de philosophie**

dissertation  
durée : 6h – coef. : 1

### **Composition d'*histoire contemporaine***

dissertation  
durée : 6h – coef. : 2

### **Composition de mathématiques**

selon la nature du sujet à traiter,  
l'usage de la calculatrice électronique  
à alimentation autonome sans  
imprimante peut être autorisé.  
durée : 4h – coef. : 1

### **Composition de sciences sociales**

dissertation avec documents  
durée : 6h – coef. : 2

et la 5<sup>e</sup> est commune aux BL/ULM  
et SES-LSH.

### **Composition française**

dissertation  
durée : 6h – coef. : 1

## 1 ÉPREUVE AU CHOIX PARMI LES 4 SUIVANTES

Ces épreuves sont communes à la série SES de l'ENS LSH et au concours B/L de l'ENS (Paris).

### **Langue vivante étrangère (LV1)<sup>6</sup>**

Analyse et commentaire en langue vivante étrangère d'un ou de plusieurs textes ou documents relatifs à la civilisation d'une aire linguistique.

Le candidat choisit une des 12 langues proposées pour la série Langues vivantes lors de l'inscription.

durée : 6h – coef. : 1

### **Composition de géographie**

(l'usage de l'atlas est interdit)  
durée : 6h – coef. : 1

### **Version latine<sup>4</sup>**

durée : 4h – coef. : 1

### **Version grecque<sup>4</sup>**

durée : 4h – coef. : 1

**Épreuves d'admission** (après admissibilité à l'écrit)  
Elles se déroulent à l'ENS Lettres et sciences humaines.

Chaque épreuve comprend 1 heure de préparation et 30 minutes devant le jury.

## 3 ÉPREUVES OBLIGATOIRES

### **Économie**

coef. : 2

### **Sociologie**

coef. : 2

Pour ces deux épreuves, le programme de la série SES de l'ENS LSH et du concours Sciences sociales de l'ENS de Cachan est commun.

### **Langue vivante 1<sup>7</sup>**

Explication en langue vivante étrangère d'un texte contemporain hors programme relatif à la civilisation d'une aire linguistique, suivie d'un entretien en langue vivante étrangère avec le jury.

La langue est **la même** que celle choisie au titre de l'épreuve à option de langue vivante pour l'admissibilité.  
coef. : 1

## 1 ÉPREUVE CHOISIE PARMI LES 2 SUIVANTES

### **Géographie**

Commentaire de documents géographiques.

Pour cette épreuve, le programme de la série SES de l'ENS LSH et du concours B/L de l'ENS (Paris) est commun.  
coef. : 1

### **Histoire contemporaine**

Interrogation sur un sujet d'histoire contemporaine, suivie d'un entretien avec le jury.

Pour cette épreuve, le programme de la série SES de l'ENS LSH, du concours B/L de l'ENS (Paris) et du concours de Sciences sociales de l'ENS de Cachan est commun.  
coef. : 1

\*Pour plus d'informations sur le concours B/L de l'ENS (Paris), sur le concours Sciences sociales de l'ENS de Cachan et le concours de l'ENSAE, veuillez vous adresser aux écoles concernées.

<sup>4</sup>L'usage d'un ou de plusieurs dictionnaires latin-français/grec-français est autorisé à l'exception de tout autre recueil de vocabulaire.

<sup>6</sup>L'usage d'un seul dictionnaire unilingue est autorisé, sauf pour le japonais, pour lequel l'usage de deux dictionnaires unilingues, dont un en langue japonaise de caractères chinois est autorisé.

<sup>7</sup>L'usage d'un dictionnaire est interdit sauf pour l'arabe, le chinois et l'hébreu, pour lesquels l'usage d'un dictionnaire unilingue est autorisé, et le japonais pour lequel l'usage de deux dictionnaires unilingues, dont un en langue japonaise de caractères chinois, est autorisé.